

INTRODUCTION A LA PSYCHOLOGIE CLINIQUE – Jean-Louis Pédinielli
Nathan Université, Paris, 1994

L'entretien clinique est le principal instrument dont dispose le psychologue, qu'il s'agisse de situations d'évaluation ou de thérapie. P39 (Pédinielli, 1994)

Mais l'entretien clinique est le meilleur moyen dont nous disposons pour recueillir des informations sur la souffrance ou les difficultés du sujet. Ce discours apporte des informations sur les faits auxquels il a été réellement ou imaginativement confronté mais aussi sur sa position à l'égard de ces faits ainsi que sur ce qu'il attend du psychologue et sur la place à laquelle il le met. Il apporte aussi des informations sur l'économie psychique, sur l'organisation des mécanismes de défense que l'on voit à l'œuvre dans le mot à mot de son discours (...) ou dans les scènes qu'il rapporte (...) ou alors dans la manière dont il s'adresse au psychologue. Le discours est enfin le terrain sur lequel viennent se reconnaître les signes pathologiques, soit dans la plainte clairement énoncée (symptôme névrotique par exemple), soit au travers de ce qui est rapporté (idée délirantes par exemple), soit au travers de la construction, la forme ou la syntaxe du discours (troubles du cours de la pensée, aphasie...), soit encore au travers de ce qui véhicule le discours (voix) ou ce qui l'accompagne (troubles de la prosodie des patients opératoires ou atteints de certaines lésions cérébrales, ralentissement dépressif...) p41 (Pédinielli, 1994)

L'entretien est aussi dépendant du contexte dans lequel il est réalisé qu'il s'agisse de l'environnement matériel et social, du type de relation entre le sujet et le psychologue et de la fonction que remplit ce dernier (...). L'environnement social et matériel est caractérisé par la définition du cadre (lieu, places occupées par les interlocuteurs), les particularités de l'institution où se déroule l'entretien, les caractéristiques (âge, sexe, catégorie sociale, culture...) des deux interlocuteurs. P42 (Pédinielli, 1994)